

<https://www.snetap-fsu.fr/Hommage-tronque-a-Samuel-Paty.html>



Hommage tronqué à Samuel Paty

- Nos Actions - Les Courriers du SNETAP -

Date de mise en ligne : lundi 18 octobre 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Photo : Rue 89 Strasbourg - recadrée

Monsieur le Ministre,

Le mardi 12 octobre les personnels de l'enseignement agricole recevaient sur leur boîte professionnelle, dans le cadre d'un flash info [DGER](#), un lien vers votre lettre à la communauté éducative demandant à l'ensemble des établissements d'organiser un temps d'hommage pour honorer la mémoire de Samuel Paty le vendredi 15 octobre... donc à 4 jours d'une démarche qui pourtant ne saurait s'improviser. Pire, il faudra attendre le jeudi 14, un peu avant 15 heures, pour que la DGER communique ce même courrier « à l'attention des chefs de [SRFD](#) - pour votre information et diffusion aux chefs d'établissements ». A titre d'exemple, le Chef du SRFD Centre-Val de Loire transmettra aux directeurs des [EPLEFPA](#) le 15 octobre, un peu avant 9 heures, ce même message, qui parviendra au mieux vers 10 heures sur les boîtes des personnels « forwardé » le jour même de l'hommage à notre collègue décapité il y a un an pour avoir fait son métier !

Par suite, et malgré le fait que les médias se soient largement fait l'écho durant toute la semaine précédent le 15 octobre de cet hommage annoncé par le Gouvernement, malgré les interrogations de nombreux-euses enseignant-es, d'élèves et de familles... nous devons constater aujourd'hui l'absence totale d'hommage dans un trop grand nombre d'établissements ou d'hommages tronqués dans un certain nombre d'autres. Que l'on soit clair, loin de nous l'idée d'accabler les équipes de direction et moins encore le corps enseignant, entendez juste, Monsieur le Ministre, qu'on ne peut se contenter de « faire suivre » un courrier, fusse-t-il bien écrit, moins de 4 jours avant un hommage

de cette nature, pas plus que de miser sur BFM TV pour inviter sur un sujet aussi important que sensible une communauté éducative à s'en saisir et à organiser une heure d'échange avec des élèves.

Ainsi, au delà de l'hommage indispensable à notre collègue, ce temps particulier devait aussi être l'occasion de rappeler l'importance des valeurs républicaines, de la liberté d'expression et d'évoquer le coeur du métier : former

Hommage tronqué à Samuel Paty

des citoyen-nes, travailler avec eux/elles des concepts importants.

C'est pour cela qu'il y a quelques jours le SNETAP-FSU appelait chacun à s'abstenir de toute instrumentalisation et à respecter la douleur des personnels et des élèves et invitait les personnels marqués par cet événement à construire et rendre un hommage personnel à leur collègue, et à échanger sur les valeurs de la République portées notamment par l'École ... mais encore fallait-il qu'on leur en donne la possibilité.

Nous vous avons interpellé il y a un an après l'hommage déjà escamoté à notre collègue. Cela avait laissé des traces et nous avons alerté sur le risque de fracture avec l'institution et une communauté éducative meurtrie par cet assassinat.

Force est à nouveau de constater à l'aune de cette journée du 15 octobre votre absence d'ambition à défendre les valeurs de la République et l'École publique.

Une absence que nous constatons par votre politique en faveur de l'école privée (ouverture de l'enseignement vétérinaire au privé, part belle faite au campus Hectar, comme aux CFA privés...), de l'externalisation des missions, de l'entrisme idéologique de l'entrepreneuriat... et par la politique de votre gouvernement qui promeut une laïcité de défiance et de contrôle de conformité vis-à-vis de ceux perçus comme exogènes et à qui il faudrait l'inculquer tel un dogme. La campagne d'affichage dans l'Éducation organisée à la rentrée, en plus d'user de l'essentialisation des élèves en fonction de leur origine ou de leur option spirituelle supposée réduit la laïcité à un outil de conformation et de « vivre ensemble » faisant passer au second plan son ambition émancipatrice.

Pour le SNETAP-FSU, la laïcité est un principe essentiel pour garantir l'absolue liberté de conscience et l'égalité des droits. Elle est un des outils favorisant l'émancipation en particulier par l'école laïque qui doit favoriser la confrontation des points de vue et la construction de l'esprit critique, à l'abri de toutes pressions. L'école publique laïque est l'école ayant la mission d'offrir à tous et toutes l'accès aux mêmes enseignements et à l'esprit critique.

Dès lors élaborer un projet éducatif par des actions de communication est un non sens. Au contraire, le travail pédagogique est un travail patient et discret sur le long terme.

Nous attendons que la construction de la journée de la laïcité du 9 décembre (ou d'autres actions pédagogiques) soit impulsée dès aujourd'hui et accompagnée par la DGER et l'Inspection de l'Enseignement Agricole avec tout le sérieux pédagogique et didactique nécessaire.

Enfin nous rappelons que pour former, il faut des programmes et du temps consacré à cela, c'est pour cela que le SNETAP-FSU demande notamment la nécessaire mise en place de cours d'EMC en classe de 2nd Professionnelle dans l'enseignement agricole dès la rentrée prochaine comme l'extension de l'enseignement de la philosophie. Entendre sur un tel sujet, de la part de votre cabinet ministériel le 28 septembre dernier, que si l'EMC intègre enfin - à DGH constante - les programmes du cycle terminal de Bac Pro « c'est parce que le SNETAP-FSU l'a demandé », là où pour la seconde pro, cela reste un non-sujet, car « de toute façon faute de budget ce ne sera pas possible », c'est tout simplement indigne des missions qui nous sont confiées.

Dans cette même réforme, en l'état du projet, l'Éducation Socioculturelle (ESC), tant vantée par vos services dans la défense des valeurs de la République, perd ses prérogatives sur l'analyse des médias et sur les nouveaux médias. Ce choix extrêmement préjudiciable sur la formation de l'esprit critique de nos élèves et la déconstruction des "fakenews", des différents traitements médiatiques de l'information, d'analyse des dérives liées aux usages des réseaux sociaux, et ceci alors même que les démarches complotistes envahissent justement ces réseaux sociaux, paraît pour le moins paradoxal, voire coupable...

Vous trouverez peut être le ton de ce courrier rude, mais Monsieur le Ministre en ce moment douloureux et grave, la République doit se montrer à la hauteur et chacun prendre sa part... la nôtre est d'importance, la vôtre sans doute, de par les fonctions que vous occupez, plus encore.

Hommage tronqué à Samuel Paty

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Clémentine MATTEI
Co-Secrétaire Générale SNETAP-FSU

Frédéric CHASSAGNETTE
Co-Secrétaire Général SNETAP-FSU
<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>